

## Présentation

Pour les futurs professionnels du développement territorial, préparés à intervenir sur le terrain, à engager la sensibilisation et la participation des publics, au service d'une transition écologique et solidaire.

## Objectifs

Le parcours « Villes et territoires durables » forme les futurs professionnels du développement territorial. Polyvalents, ils sont initiés à des champs aussi divers que la politique de la ville, l'habitat, les mobilités, la culture, l'insertion, le développement économique, les espaces publics, la prévention, l'alimentation, la gestion des sites naturels, le tourisme, etc.

Instruits des enjeux écologiques et sociaux, des modes d'intervention territoriale innovants, des méthodes participatives, ces professionnels facilitent la coopération entre acteurs locaux (collectivités locales, associations, habitants, entreprises, bailleurs sociaux...).

- \* réaliser des diagnostics territoriaux, assister les processus d'étude,
- \* concevoir des projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie,
- \* soutenir la communication sur les projets de territoire, sensibiliser divers publics (habitants, élus, société civile),
- \* favoriser l'implication des habitants,
- \* renseigner les indicateurs de suivi et d'évaluation des projets,
- \* répondre à un appel à projet.

## Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

## Contenu de la formation

Les 3 années du programme national comportent 1800 heures de formation sur 6 semestres, 600 heures de projets tutorés, 22 à 26 semaines de stage.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi, avec une moyenne annuelle de 33 heures par semaine.

- \* concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société,
- \* construire des dynamiques partenariales,

En bref...

**Langue d'enseignement :**

**Durée :**  
année(s)

**Niveau d'études :**

**Formation à la langue française :**  
Non

- \* élaborer des diagnostics de territoires,
- \* communiquer (dispositifs de sensibilisation, participation, médiation)
- \* conduire des projets pour des territoires en transition.

L'équipe pédagogique est mixte, formées d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

- \* en partie théorique, elle s'appuie sur des disciplines variées (science politique, économie, gestion, sociologie, anthropologie, géographie urbaine, urbanisme, psychosociologie, etc.)
- \* en partie technique, elle prépare notamment à mobiliser des méthodes visuelles (cartographie, photographie, médias numériques) pour communiquer et sensibiliser, à l'observation territoriale (enquête de terrain, analyse de statistique publique), à l'animation (techniques d'expression, de participation, anglais et espagnol).

L'accent est mis sur le travail de groupe et les projets tutorés, en collaboration avec des acteurs de l'agglomération bordelaise.

## Admission / Recrutement

---

Compte tenu de la pandémie, la sélection s'effectue exclusivement sur dossier.

Le jury d'admission appréciera le cursus scolaire/universitaire, le projet de formation motivé, les expériences (pré-)professionnelles, les démarches entreprises pour connaître les métiers, les réponses aux questions complémentaires (lectures, connaissances et savoir-faire dans le domaine des villes et des territoires, de leur gestion durable).

Pour postuler au sein de l'IUT, vous devez saisir vos vœux sur la plateforme Parcoursup.

Plus d'informations # **Être candidat-e**

Attention aux dates limites de téléchargement et de dépôt.

## Public visé

---

La formation est ouverte aux élèves de terminale (toutes spécialités générales et technos), aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (DAEU, etc.), aux étudiants de l'enseignement supérieur.

## Tarifs et droits d'inscriptions

---

Se renseigner sur le site de l'IUT, rubrique # **Scolarité**

Les étudiants doivent justifier d'une assurance responsabilité civile.

## Parcours professionnels

---

Le B.U.T. peut déboucher sur une insertion professionnelle en tant qu'agent de développement, chargé de mission, animateur, médiateur, coordinateur de projet, assistant d'étude.

- \* pour des collectivités locales (communes, intercommunalités, syndicats, Parc Naturel Régional, autres) au sein de services développement social, agenda 21, aménagement, cadre de vie, politique de la Ville, vie locale, etc.
- \* dans des équipements de proximité (maison du projet, centre social, maison du jardinier...),
- \* au sein d'organismes de logement social, d'associations, de bureaux d'études.

En cas de poursuite d'études, les Masters en gestion du territoire et développement local, en géographie, en urbanisme, en politiques urbaines ou sur des champs de spécialisation thématique (transport, alimentation, espaces naturels...), pourront être sollicités avec de bonnes chances d'admission.